

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moulton-Chicheboville s'est réuni le **jeudi 26 septembre 2024 à 11 heures** à la mairie de Moulton-Chicheboville, sous la présidence de Mme Christel POIROT, Vice-Présidente du C.C.A.S., représentant Madame Coralie ARRUEGO, Maire de Moulton-Chicheboville, absente.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice (séance hors quorum)

Monsieur Daniel BUISSON
Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Monsieur Dominique MORIN
Madame Isabelle NÉZET
Madame Christel POIROT

Étaient absents excusés :

Madame Coralie ARRUEGO
Monsieur Stéphane CASTEL
Madame Sandra DUCELLIER
Madame Catherine GATEY
Madame Laurence LAUNAY
Monsieur Thierry LECOQ
Madame Virginie MUTREL
Madame Sophie PALLU
Monsieur Thierry PROFIT
Madame Céline ROQUET
Madame Céline VITCHEN

Monsieur Jean-Michel MARCHAND a été désigné secrétaire de séance.

Madame la Vice-Présidente remercie l'ensemble des membres présents et rappelle qu'une première convocation de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Moulton-Chicheboville avait été adressée pour une séance prévue le lundi 23 septembre 2024 à 18 heures en mairie de Moulton-Chicheboville mais que, faute de quorum suffisant, cette séance avait été reportée.

La présente séance prend donc la suite de celle du 23 septembre et, comme le stipule le règlement du C.C.A.S., ne se subordonne pas à un quorum obligatoire.

En conséquence, elle rappelle que les membres présents suffisent à assurer la réunion et que, Madame la Maire étant absente, elle en assurera la présidence.

Madame la Vice-Présidente propose d'aborder l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour :

BONS ALIMENTAIRES

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Moulton-Chicheboville prend acte de la délivrance de deux bons alimentaires d'urgences numérotés comme suit :

- 2024-08 pour l'épicerie sociale et solidaire d'Argences pour un montant de 50 €
- 2024-09 pour le centre E. LECLERC d'Argences pour un montant de 50 €.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de Moulton-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30

Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES

Au cours de cette séance, 3 dossiers de demande d'aides financières ont été examinés.

REPAS CAMPAGNARD 2024 : REMBOURSEMENT D'AVANCE DE FRAIS

Madame la Vice-Présidente rappelle l'organisation du repas campagnard destiné aux aînés de 60 ans et plus de la commune, qui s'est tenu cette année le vendredi 30 août 2024 sur l'esplanade de la mairie. Cette année, le repas portait sur le thème de la cuisine espagnole et un traiteur de Cagny spécialisé dans les paellas a été sollicité. Ce traiteur ne travaillant pas avec les collectivités publiques, n'a pas pour habitude d'être réglé en mandat administratif, mais uniquement par chèque ou par carte bancaire, ce que ne possède pas le C.C.A.S. En conséquence, Madame POIROT a dû faire le règlement directement depuis son compte personnel et s'est faite rembourser de l'intégralité de la dépense par un versement communal sur ses indemnités d'adjointe au maire. Il est donc demandé au C.C.A.S. de procéder au remboursement à la commune de ce montant, soit un total de 480 €.

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Moulton-Chicheboville accepte cette opération de régularisation.

Malgré le succès de cette animation qui a pu rassembler environ 90 participants jusqu'à la nuit tombée, pour l'année prochaine, une autre formule sera envisagée.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Vice-Présidente rapporte aux membres de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Moulton-Chicheboville deux questions diverses que Madame la maire souhaiterait pouvoir évoquer et inscrire à l'ordre du jour du prochain C.C.A.S., à savoir :

Une aide au sport pour les jeunes

Il sera proposé au CCAS de modifier l'aide au sport qu'offre la commune. Actuellement l'offre se décompose comme suit :

- Prise en charge de 50 % de l'abonnement hors licence.
- Pour chaque enfant jusqu'à ses 16 ans, pour une seule activité, versement annuel.
- Activités pratiquées sur la commune ou hors commune au sein de la communauté de communes (si l'activité n'est pas proposée sur MC).
- Uniquement pour les quotients familiaux inférieurs à 651.

Il sera proposé :

- Une prise en charge de 25 € pour les quotients familiaux inférieurs à 3000 et de 15 € pour les quotients familiaux supérieurs à 3000.
- Pour chaque enfant jusqu'à ses 16 ans, pour une seule activité, versement annuel.
- Pour une activité pratiquée sur la commune ou hors commune au sein de la communauté de communes (si l'activité n'est pas proposée sur MC).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de Moulton-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal - 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30

Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr

Pour rappel, en 2023, 211 enfants de Moulton-Chicheboville auraient été concernés par ce dispositif. Cela aurait coûté à la commune :

- 3 165 € si tous les enfants avaient eu 15 €.

- 5 275 € si tous les enfants avaient eu 25 €.

On peut donc tabler sur une moyenne de 4 220 € / an.

Une aide du C.C.A.S. pour les élèves en situation de handicap

L'an dernier, le C.C.A.S. a débloqué un budget de 500 € afin d'aider nos deux écoles à s'équiper en matériel pédagogique pour deux élèves en situation de handicap.

Il sera proposé au CCAS de pérenniser cette aide à hauteur de 40 € / élève notifié MDPH / an.

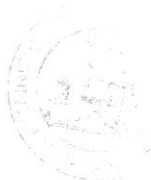
Pour information, pour la rentrée scolaire 2024-2025 : 7 dossiers et 4 en attente de notification pour Lucien Cingal et 6 sur Vents et Marais.

Fin de séance : 11 heures 32

Fait à Moulton-Chicheboville, le 30 septembre 2024

Jean-Michel MARCHAND

Secrétaire de séance



Christel POIROT

*Vice-Présidente du
Centre communal d'action sociale*



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de Moulton-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30

Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr